

PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE D'ANNEMASSE : RÉUNION PUBLIQUE LE MARDI 3 MAI

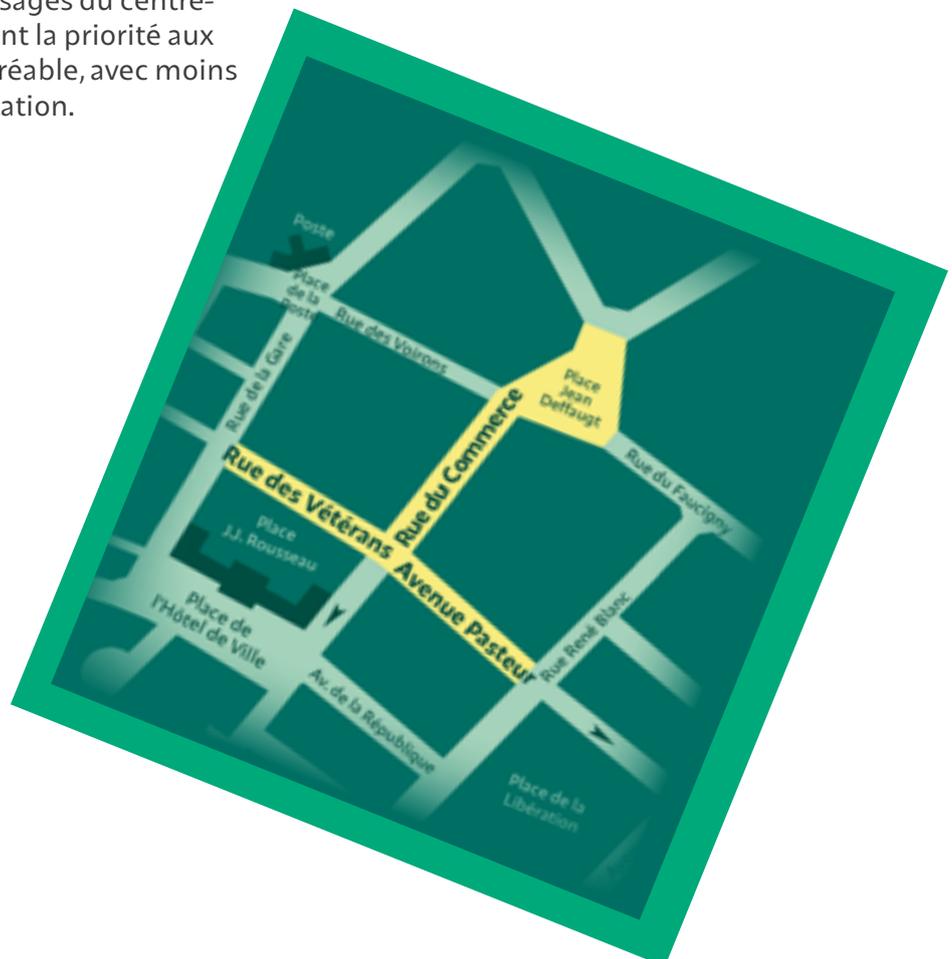
Dans le cadre du projet de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse, dont une phase de préfiguration débutera le 21 mai prochain, une réunion publique est prévue le mardi 3 mai 2022 à 18h30 à la Maison des Sports (salle multimédia - 14 avenue Henri Barbusse).

Ouverte à tous, cette réunion sera l'occasion pour les habitants, riverains, commerçants et autres acteurs du territoire d'échanger avec des élus de la Ville et les services techniques municipaux, afin de s'informer sur les contours de ce projet qui changera le visage et les usages du centre-ville d'Annemasse en redonnant la priorité aux piétons dans un cadre plus agréable, avec moins de circulation et plus de végétation.

FOCUS SUR LA PHASE DE PRÉFIGURATION

Les premiers pas de la piétonnisation seront entamés par la phase dite de « préfiguration » : à partir du 21 mai prochain, la rue du Commerce, la rue des Vétérans, l'avenue Pasteur (entre la rue du Commerce et la rue René Blanc) seront fermées à la circulation des véhicules à moteur tous les samedis, de 7h30 à 23h, avant d'être définitivement piétonnes à la fin des travaux (2023-2025).

Durant cette phase, un [riche programme d'animations](#) a été concocté par la Ville pour inciter les habitants et visiteurs à se réapproprier le centre-ville et donner une nouvelle vie à ses rues.



DIVERS POINTS SERONT ABORDÉS DURANT CETTE RENCONTRE

- **Présentation du projet** (notamment pour les personnes qui n'auraient pas suivi la phase de concertation en 2021).
- **Mise en place des nouveaux aménagements** jusqu'au début effectif de la phase de préfiguration le 21 mai.
- **Fonctionnement de la zone** : ouverture/fermeture, accès ayants droits, solutions de stationnement pour les riverains et visiteurs...
- **Animations** : programme, localisation, infos diverses.
- **Renouvellement du dispositif** « 1 heure de stationnement offerte ».
- **Questions diverses** au sujet de la préfiguration et du projet en général.

Pour rappel, le projet de piétonnisation bénéficie d'une large concertation menée avec les habitants depuis le début des études de faisabilité au printemps 2021 et s'inscrit dans une vision plus large de réaménagement du centre-ville, en tenant compte de la future extension du Tram (fin des travaux du tram et passage définitif en zones piétonnes prévus en 2025).

A propos

À partir de fin 2025, les déplacements et la vie en cœur d'agglomération devraient connaître une nouvelle dynamique.

Avec le projet de piétonnisation, Annemasse entend rendre le centre-ville plus apaisé et plus agréable avec la création de rues piétonnes, de lieux de convivialité mais aussi à travers une végétation plus présente. La phase de « préfiguration » démarre dès le printemps 2022 avec la piétonnisation de plusieurs rues du centre-ville, grâce à la mise en place de mobilier urbain, de marquage au sol et d'animations.

Plus d'infos sur annemasse.fr

Avec le prolongement du Tram sur Annemasse, les habitants verront leurs trajets de proximité facilités puisque 3 nouveaux arrêts seront créés à des endroits clés telles que la place Deffaugt, la place de l'Étoile et le lycée des Glières.

Au total, Annemasse Agglomération réalisera 1.2 km de tracé supplémentaire en plein cœur d'Annemasse. Plus d'infos sur tram-annemasse-geneve.fr